

I.R.O.

Agent protecteur hydrofuge pour parquets huilés

Produit à base d'eau prêt à l'emploi, particulièrement adapté au traitement des parquets huilés, naturels ou teintés. Il maintient la respirabilité naturelle du bois tout en améliorant ses propriétés hydrofuges, ainsi que sa résistance aux taches et à l'usure. Il ne modifie pas la couleur du parquet huilé, ne laisse pas de traces et peut être foulé après 1 à 2 heures.

I.R.O peut être utilisé après la pose de parquets pré-huilés comme traitement final à effectuer sur chantier pour uniformiser et raviver l'aspect de la surface.



ENTRETIEN
ET SOIN

Données techniques à 20 °C - 60 % H.R.

Aspect	Lait blanc
Densité	1,00 kg/litre
pH	7,5 – 8,0
Sec au toucher	10 – 20 minutes
Ouverture à la marche	12 heures
Dilution	Avec de l'eau
Rendement	Environ 30 m ² /litre
Température d'application	De +10 à +35 °C
Conservation	24 mois dans l'emballage d'origine scellé. Crain le gel
Conditionnement	Flacons de 1 litre



Application

Attendre 15 à 20 jours après l'application de l'huile avant d'utiliser I.R.O. Éliminer la poussière et autres impuretés de la surface ; si nécessaire, laver avec Deteroil. Étaler le produit avec un chiffon humide, uniformément et sans excès. Après 1 à 2 heures, appliquer une seconde couche de la même manière.

Entretien et rénovation

I.R.O peut être appliquée régulièrement pour rafraîchir la protection de la surface ; la fréquence dépend de l'usage du sol et du niveau de passage, en général tous les 6 à 12 mois. Le nettoyage et l'entretien des sols traités avec I.R.O peuvent être réalisés avec Deteroil ou Pulito Parquet.

Remarques

- Crain le gel
- I.R.O est un produit de protection pour parquets huilés; ne pas utiliser sur bois brut non traité
- En cas de parquet très usé, il est nécessaire de renouveler l'imprégnation à l'huile

Normes de sécurité

PRODUIT RESERVE A UN USAGE PROFESSIONNEL. Respecter scrupuleusement les indications figurant sur l'étiquette et consulter la fiche de données de sécurité avant utilisation.

Déchets

Éliminer le produit non utilisé et les emballages vides conformément à la réglementation locale en vigueur.

Les recommandations contenues dans cette fiche technique sont données à titre indicatif et n'engagent pas notre responsabilité, les conditions et modalités d'utilisation du produit échappant à notre contrôle. Il est recommandé de vérifier l'adéquation réelle à l'usage prévu.

Rév. 06 - 14/06/2024. Cette fiche remplace et annule toute version précédente.